

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 9 décembre 2020



Objet :

Réaménagement de la place multisports / école
Demande de crédit d'investissement de Fr. 552'000.-

Descriptif de la demande :

Aménagée il y a plus de 40 ans, lors de la construction du bâtiment édilitaire, la place multisport actuelle comprend :

- un petit terrain de foot avec 2 buts fixes et 4 buts amovibles,
- une piste de course 100 m en revêtement bitumineux, le long du cimetière,
- une grande place disponible en revêtement bitumineux avec un terrain de basket (2 piliers fixes avec paniers à hauteur standard).

D'autres aménagements existaient mais ont dû être supprimés en raison de leur vétusteté, voire de leur dangerosité.

En marge de l'aménagement de la traversée de localité, des travaux de creuse pour les canalisations EC-EU sont projetés sur la partie nord de la place. Le conseil communal souhaite coordonner cela avec une rénovation nécessaire de cette place de sports.

L'avant-projet présenté tient compte des besoins des élèves pour le sport scolaire en extérieur, tout en étant utilisable librement durant les récréations et en dehors des heures d'école. Les aménagements proposés devraient aussi intéresser l'ensemble de la population, jeunes et moins jeunes, puisque les éléments tels que Street Workout et Beachvolley sont très prisés par les sportifs de tous âges. Le revêtement bitumineux sera renouvelé, mais pas sur l'ensemble de la place, puisque complété, pour le Street Workout, par un revêtement amortissant du type place de jeux et un revêtement sportif coulé perméable en deux couches pour la piste de course et la place multisports.

Les clôtures actuelles de 4m de haut, en mauvais état et probablement démontées lors du passage des canalisations EC/EU, seront remplacées par des clôtures de 6m.

Les aménagements prévus tiennent compte des besoins des différentes sociétés qui ont pris l'habitude d'utiliser cet endroit lors des fêtes et manifestations organisées à proximité de l'école (Bénichon, par exemple). Si une partie des aménagements prévus, notamment les paniers de basket, seront amovibles, il faudra s'adapter aux éléments fixes (Street Workout) et au revêtement souple qui ne supporte pas le passage de poids lourds. Pour ces manifestations, des solutions alternatives pourront être trouvées.

NB. Une subvention de la LoRo (env. Fr. 70'000.-) est possible, mais doit être demandée par une société.

Le Conseil communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 552'000.-

Financement :

Par emprunt bancaire : CHF 552'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 1 % : CHF 5'520.00

Amortissement 4 % : CHF 22'080.00

Charges annuelles : CHF 27'600.00